



PROCES-VERBAL

Commission juridique et réglementaire de la DNA : section Lois du Jeu

Réunion du : 22 octobre 2009
à : 9h00

Présidence : Michel GIRARD

Présents : Régis CHAMPET Christophe CHESNAIS Frédéric FLORIO
Michel GIRARD Jean-Michel LEROGNON Jean-Robert SEIGNE

Séance n°2. Saison 2009-2010.

La commission approuve le PV1 de la réunion du 18 septembre 2009.

1- Examen de réserves techniques

La commission a examiné 4 réserves techniques pour les matchs de :

- Championnat CFA2 Saint Dizier – Avion du 22 août 2009, voir le PV2a en annexe.
- Championnat National U17 Boulogne CO – Lens RC du 06 septembre 2009, voir le PV2b en annexe.
- Championnat CFA2 Châtelleraut – Cholet SO du 12 septembre 2009, voir le PV2c en annexe.
- Championnat National Evian-Thonon-Gaillard FC – Stade de Reims du 28 août 2009, voir le PV2d en annexe.

2- Examens fédéraux FFF

La commission Lois du jeu propose à la DNA les dates suivantes pour les examens fédéraux théoriques :

- samedi 29 mai 2010 pour l'examen JAF qui se tiendra au siège de la FFF.
- samedi 19 juin 2010 pour les examens FFF seniors au siège de la FFF.

3- Intervention sur des modalités d'application des lois du jeu

Sur la sollicitation de Bertrand Layec, manager des arbitres de haut niveau, le Président de la commission Lois du jeu interviendra lors du stage hivernal de début janvier sur une activité en rapport avec les lois du jeu. Cette activité se déroulera sur le terrain de jeu. La commission fera des propositions à Bertrand Layec pour cette activité.

4- Courrier de Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Sports

La commission fera une proposition de réponse à la DNA suite au courrier de Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Sports faisant référence à la lettre d'un observateur d'arbitres de la Ligue de Bourgogne adressée à Mme la Secrétaire d'Etat. La commission rappelle à cette occasion que, selon la loi 5 du document FIFA lois du jeu 2009-2010, l'arbitre est tenu de s'assurer que l'équipement des joueurs satisfait aux exigences de la loi 4.

La séance est levée à 16h00.

Le Président de la Commission : Michel GIRARD

Le Secrétaire de séance : Jean-Robert SEIGNE